

*a g | a*

ASSOCIATION DES GRADUÉES ET DES GRADUÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE EN SCIENCES ACTUARIELLES

Bulletin N° 50, Avril 2026



*Les avis exprimés dans le présent bulletin n'engagent en aucune manière le Comité de l'AGLA, ni l'ensemble de ses membres. Seul l'auteur de chaque article est responsable des faits qu'il expose et des opinions qu'il exprime.*

## Sommaire

<b>Préambule</b>	<i>Le Comité</i>	<b>1</b>
<b>Rapport du président</b>	<i>Arnaud Favre</i>	<b>2</b>
<b>Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AGLA du 30 avril 2025</b>	<i>Flavio Carrea</i>	<b>4</b>
<b>Comptes de l'AGLA au 31.12.2025</b>	<i>Anthony Chevalley</i>	<b>7</b>
<b>Activités du Département de Sciences Actuarielles (DSA)</b>	<i>Séverine Arnold</i>	<b>8</b>
<b>Un mot de l'Association des Etudiants en Sciences Actuarielles (AESA)</b>	<i>Balameena Balakirusnan</i>	<b>11</b>
<b>Gradué(e)s en Sciences Actuarielles et nouveaux membres de l'AGLA</b>	<i>Le Comité</i>	<b>12</b>
<b>Titres des mémoires 2025</b>	<i>Le Comité</i>	<b>13</b>
<b>Sortie d'automne 2025</b>	<i>Flavio Carrea</i>	<b>15</b>
<b>Tournoi de Pétanque AGLA-AESA</b>	<i>Flavio Carrea</i>	<b>16</b>
<b>L'AGLA est née il y a cinquante ans</b>	<i>Arnaud Favre</i>	<b>18</b>
<b>Pourquoi l'AGLA ? – Article historique de 1976</b>	<i>M. Hort &amp; Ph. Chuard</i>	<b>20</b>
<b>Prochaines manifestations de l'AGLA</b>	<i>Le Comité</i>	<b>21</b>
<b>Composition du Comité</b>	<i>Le Comité</i>	<b>22</b>

## **Préambule**

Le Comité de l'AGLA se réjouit de vous présenter son 50<sup>e</sup> bulletin avec, comme à son accoutumée, un retour du président quant à l'année écoulée, le procès-verbal de la dernière Assemblée générale ainsi que l'état des comptes au 31 décembre 2025. Ce bulletin permettra également un tour d'horizon au sein du Département de Sciences Actuarielles (DSA) et de l'Association des Étudiants en Sciences Actuarielles (AESA).

Le Comité vous proposera le récit de ses deux événements phares, ainsi qu'un article spécialement rédigé par notre Président à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AGLA, accompagné d'un texte historique datant de 1976.

En attendant de vous retrouver nombreux lors des prochains événements, nous espérons que ce bulletin saura vous divertir.

**Le Comité**

## **Rapport du président**

Très chères et chers membres,

Quel honneur de rédiger ces lignes en tant que Président de notre Association pour la troisième fois consécutive. Revenir sur l'année 2025-2026 me remplit d'émotion, car cela m'amène déjà à cet anniversaire très spécial à venir, mais pas si vite. Avant de regarder vers le futur, je vous invite à revenir avec moi sur ce qui fut une année pleine de rires, de joie et de réussite pour notre chère AGLA.

Lors de la 49<sup>e</sup> Assemblée générale qui a eu lieu le 30 avril 2025 à l'Internef, votre Comité sous sa forme actuelle vous a présenté les grandes lignes passées et à venir de notre Association. A la fin de la partie officielle toujours très rôdée, les membres d'honneur François Dufresne et Hans Gerber nous ont gratifiés d'un quizz historico-actuariel, permettant aux plus cultivés de nos collègues de repartir avec de très bons bouquins fraîchement sortis de la bibliothèque de ces deux compères. Pour la partie de conférence, nous avons eu le plaisir d'entendre Jésus Pampin nous présenter les coulisses de la cyberassurance, au travers d'un modèle assurantiel développé au sein de la Vaudoise. Les membres présents se sont ensuite rassemblés autour de l'habituel apéritif dînatoire au restaurant de Dorigny, où les échanges ont fusé jusque tard dans la soirée.

Côté sport, 2025 fut également une belle année pour l'Association. Le traditionnel tournoi de pétanque entre nos valeureuses et valeureux gradués et les étudiants du Master a pris place le 15 mai 2025 aux terrains de Vidy, sous une météo fort agréable. Au total, 28 joueurs (14 étudiants pour 14 gradués) se sont affrontés jusqu'à la tombée de la nuit, rassasiés par l'apéro organisé par l'AESA. Je profite de ce paragraphe pour remercier chaleureusement nos futurs collègues et saluer leur engagement ainsi que leur enthousiasme. Rempli de rire et de camaraderie intergénérationnelle, le tournoi fut apprécié de toutes et tous et son résultat final fut sans appel. Insatiable, l'AGLA a raflé les trois places sur le podium, portée par ses plus fins pointeurs. Et tenez-vous bien, la légende raconte même qu'un match hors compétition a eu lieu une fois les résultats prononcés, pour déterminer qui des deux premières équipes était la meilleure...

Au mois de juillet, le rendez-vous estival au bord du Léman a vu une poignée de membres se retrouver pour le traditionnel Stamm d'été à la Jetée de la compagnie de Lausanne. A l'inverse des années précédentes, aucun nuage noir ni goutte de pluie n'est venu troubler les festivités des actuaires rassemblés sur la terrasse. Le moment fut très convivial, empreint de la joie de vivre des douces soirées d'été.

À l'occasion de la sortie annuelle, le Comité a souhaité marquer cette année d'une touche de simplicité et d'un retour aux premières sorties automnales. Ainsi, un rendez-vous dans la belle forêt d'Etagnières a été donné aux membres pour profiter d'un refuge rustique. Les membres y ont fait de délicieuses grillades, un tournoi de beer-pong et même un blind-test. Je vous passerai les détails ici, mais cette soirée a également été l'occasion pour notre Association d'acquérir son premier bien matériel, une honorable génératrice utilisée pour la logistique du blind-test. Je tiens à remercier mes collègues du Comité pour l'organisation de cette parfaite sortie automnale. Soirée rustique oui, mais pas sans rebondissement !

Cette année 2025 a également marqué un changement historique pour nos Stamms. Après 10 ans de bons et loyaux services, le bar des Boucaniers a fermé ses portes au début de l'été. Notre Association a donc opté pour un nouveau lieu de rencontre. Dès lors, nos membres se retrouvent chaque dernier mercredi des mois impairs dès 18h à L'Etoile Blanche de Lausanne. L'ambiance y est bonne, le choix de boissons varié et l'accueil très agréable. Je vous invite toutes et tous à nous y rejoindre pour les prochains rendez-vous. Vous vous joindrez à un groupe d'une quinzaine de personnes d'une large palette générationnelle, d'un horizon professionnel étendu et débordant de bienveillance. Et qui sait, peut-être même y rencontrerez-vous un ancien collègue d'études ?

Enfin, j'aimerais conclure en reprenant le début de ce texte. L'année 2026 marque une étape importante pour notre chère Association, celle de son 50<sup>e</sup> anniversaire. À cette grande occasion, votre dévoué Comité vous concocte de très belles choses, des activités et des surprises pour marquer comme il faut ce demi-siècle de partage, de convivialité et d'amitié. Restez donc informés de la suite, elle en vaudra la peine.

Enfin, je tiens à remercier nos collègues et amis du Comité, à commencer par notre Responsable du fichier Dina Finger, notre Secrétaire Joris Chapatte, notre Responsable des finances Anthony Chevalley, notre Responsable du bulletin Flavio Carrea et notre Déléguée du DSA Séverine Arnold pour leur engagement continu, leur travail et leur aide au fil de l'année.

Je vous remercie enfin vous, chères et chers membres, pour votre présence et votre confiance.

Je vous souhaite tout le meilleur pour la suite de nos aventures actuarielles.

**Arnaud Favre,**  
*Président*

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AGLA du 30 avril 2025**

**Assemblée générale**

**Date : 30.04.2025**

**Lieu : Internef, UNIL**

---

### **49° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGLA**

---

L'Assemblée générale (ci-après : AG) commence à 18h35 dans la salle 121.

#### **1. Ouverture de l'Assemblée générale**

Le président Arnaud Favre ouvre l'AG et souhaite la bienvenue aux 17 membres participants à cette 49° AG.

Après quoi, il propose à l'auditoire de suivre l'ordre du jour tel que prévu sur l'invitation envoyée aux membres. L'ordre du jour est accepté sans remarque par l'assemblée présente.

#### **2. PV de l'Assemblée générale du 24.04.2024**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24.04.2024 (publié dans le bulletin n°49) est accepté à l'unanimité, sans remarque, commentaire ou question. Remerciements d'usage à son auteur.

#### **3. Rapport de du Président**

Le président remercie Flavio Carrea pour la préparation du bulletin, ainsi que Dina Finger et Viktoriya Glushko pour leur contribution au bulletin.

Puis, le président revient sur les différentes activités de l'année. Concernant le Stamm d'été, il rappelle que la météo était menaçante et en avait par conséquent découragé plus d'un à venir. Toutefois, il explique que les quelques membres présents étaient passés entre les gouttes et encourage les membres à venir plus nombreux aux prochaines éditions. Il évoque ensuite la sortie au CERN, qui a été un grand succès avec un record d'affluence – une quarantaine de personnes. Arnaud rappelle les moments forts de cette visite, et souligne que les retours ont été très positifs.

À propos du Stamm de Noël, il mentionne un autre record d'affluence pour ce Stamm spécial, favorisé par une météo clémente. Enfin, il parle du Forum Horizon, auquel Anthony Chevalley et lui ont participé. Il rappelle brièvement l'objectif de ce forum, et précise que 70 jeunes sont venus, ce qui reste bien en dessous du record de 400 participants en 2021, année où l'événement s'était tenu en ligne – Covid oblige – et où aucun contrôle de présence n'était effectué.

Enfin, il remercie l'audience pour son attention et passe la parole au responsable des finances.

#### **4. Rapports du Responsable des finances et des vérificateurs de comptes**

##### Finances

Anthony Chevalley prend la parole et passe en revue les comptes 2024.

- Le poste des recettes affiche un niveau exceptionnellement élevé en raison de nombreux rappels de cotisations au cours de l'année 2024.
- Au niveau des dépenses, le poste des manifestations affiche un niveau plus élevé par rapport à l'année 2023 en raison d'un nombre croissant de participants.
- Le poste des passifs transitoires correspond aux cotisations payées d'avance.
- La fortune a augmenté durant l'année 2024 ; elle passe, en chiffres ronds, de CHF 31'170.- à fin 2023 à CHF 35'950.- à fin 2024. Le résultat est passé, en chiffres ronds, d'une perte de CHF -802.- en 2023 à un bénéfice de CHF 4'742.- en 2024.

Anthony Chevalley s'adresse ensuite à l'auditoire et demande s'il y a des questions. Pas de question de la part des membres présents. Le rapport du responsable des finances est ainsi clos.

Il passe ensuite la parole aux vérificateurs des comptes.

##### Vérification des comptes

En l'absence du vérificateur-rapporteur Tiago Lopes Neves, ses suppléants Vanessa Carrard et Colin Caruzzo prennent la parole. Ils confirment le bénéfice de CHF 4'742.- ainsi que la fortune de CHF 35'950.- au 31 décembre 2024.

Proposition est ensuite faite d'accepter les comptes 2024 et de donner décharge au comité. Remerciements d'usage pour le travail effectué.

#### **5. Discussion et approbation des rapports ; décharge du Comité**

Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs de comptes ne suscitant pas de question, les comptes 2024 sont acceptés par l'assemblée sans avis contraire. Décharge est donnée au comité. Remerciements aux vérificateurs de comptes.

Le président propose de garder inchangé le montant de la cotisation ordinaire (CHF 40.-). Sans opposition et sans abstention, la proposition est acceptée par l'assemblée.

## **6. Élection du Comité**

Le président informe l'assemblée que l'ensemble du comité se représente. Arnaud Favre se présente pour le poste de président. Le président demande s'il y a des personnes voulant proposer leur candidature. Personne ne prend la parole. La réélection du comité en bloc est acceptée par l'assemblée sans avis contraire.

## **7. Élection des vérificateurs des comptes**

Selon le tournus habituel, Tiago Lopes Neves (vérificateur-rapporteur) quitte cette fonction. Le nouveau trio des vérificateurs des comptes est proposé comme suit :

Vérificateur-rapporteur : Vanessa Carrard (actuelle vérificatrice)

Vérificateur : Colin Caruzzo (actuel vérificateur suppléant)

Vérificateur suppléant : Martin Simak

À la suite de la présentation du nouveau vérificateur suppléant Martin Simek, les candidatures de vérificateurs sont acceptées par l'assemblée sans avis contraire.

## **8. Désignation du représentant du DSA**

Dans la mesure où le/la représentant(e) du DSA doit être désigné(e) chaque année, il y a lieu de procéder à cette désignation. Séverine Arnold, actuellement en place, avait transmis au comité son accord de prolonger son mandat et se représenter. Proposition est acceptée par l'assemblée.

## **9. Propositions individuelles et divers**

Le président évoque le tournoi de pétanque et la sortie annuelle, la dernière sera organisée comme un événement plus simple en attendant les festivités des 50 ans. Il rappelle que le comité reste ouvert à toute proposition d'idées pour de futures sorties. Il revient également sur les Stamm réguliers, notamment ceux aux Boucaniers, ainsi que le Stamm d'été et le Stamm de Noël.

Le président demande s'il y a des propositions individuelles ou un point particulier à aborder. Le membre d'honneur de l'AGLA, Prof. François Dufresne, propose une activité sous forme de quizz puis informe l'Assemblée que la prochaine École d'été sur le thème "Deep Learning for Actuarial Modeling" se tiendra du 8 au 12 septembre 2025. Un autre quizz est proposé par le membre d'honneur de l'AGLA Hans-Ulrich Gerber.

Avant de clôturer la séance, le président introduit M. Jésus Pampin de la Vaudoise Assurances venu présenter son travail sur les cyber-assurances. Enfin, il invite d'ores et déjà les membres à se retrouver à la suite de cette présentation au restaurant de Dorigny pour le traditionnel apéritif dînatoire. L'AG 2025 se termine à 19h00.

**Flavio Carrea,**  
*En l'absence de Joris  
Chappatte*

## Comptes de l'AGLA au 31.12.2025

### Bilan au 31.12.2025

Actifs		Passifs	
CCP	36'086.25	Passifs transitoires	479.95
Banque	-	Avoir social	
Actifs transitoires	384.20	Au 1er janvier	35'401.15
		Gain reporté	589.35
		Au 31 décembre	35'990.50
<b>Total</b>	<b>36'470.45</b>	<b>Total</b>	<b>36'470.45</b>

### Compte de profits et pertes pour l'année 2025

Dépenses		Recettes	
Bulletin	-	Cotisations ordinaires	3'600.00
Manifestations	2'586.70	Cotisations extraordinaires	-
Frais généraux	423.95	Rappel cotisations	-
		Intérêts	-
Perte extraordinaire	-	Bénéfice extraordinaire	-
Bénéfice	589.35	Perte	-
<b>Total</b>	<b>3'600.00</b>	<b>Total</b>	<b>3'600.00</b>

Les comptes ont été vérifiés par les vérificateurs en date du 17 avril 2026 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale le 6 mai prochain.

**Anthony Chevalley,**  
*Responsable des finances*

## **Activités du Département de Sciences Actuarielles (DSA)**

### **Étudiants au MScAS**

Nous avons eu le plaisir de voir 16 étudiants du MScAS graduer durant l'année. Parmi les étudiants de cette volée, trois se sont distingués par leurs excellents résultats. Messieurs Simone Deponte et Evert Van Hecke ont reçu le Prix Retraites Populaires pour avoir obtenu les meilleures moyennes alors que Monsieur Mohamed Hassan a eu le Prix de la Faculté pour avoir écrit le meilleur mémoire de Master intitulé *Microlevel Reserving for Non-Life Insurance : A Frequency-Severity Approach*.

Parallèlement, l'Université de Lausanne a décerné quatre doctorats en sciences actuarielles :

- 1) Monsieur Ivan Alexis Fonseca Diaz, sous la supervision de la Professeure Séverine Arnold, pour sa thèse intitulée *Optimal Social Security Systems in the Context of Climate Change*. Monsieur Fonseca Diaz reçut le premier prix SCOR en Suisse pour sa thèse ;
- 2) Monsieur Sascha Günther, sous la supervision du Professeur Peter Hieber, pour sa thèse intitulée *Interest Rate and Mortality Risk in Modern Life Insurance and Pension Products*. Monsieur Günther reçut le deuxième prix SCOR en Allemagne pour sa thèse ;
- 3) Monsieur Yashka Huggenberger, sous la supervision du Professeur Joël Wagner, pour sa thèse intitulée *Essays on the Housing Situation of Older Adults in Switzerland : Mobility, Care, and Financial Strategies* ;
- 4) Monsieur Alaric J. Mueller, sous la supervision du Professeur Hansjoerg Albrecher, pour sa thèse intitulée *Data-Driven Actuarial Modelling : Matrix-Exponential Distributions and Flood Risk*.

La nouvelle volée du MScAS se compose de 47 étudiants, issus de 14 pays différents, représentant tant l'Europe (p. ex. Espagne, France, Italie, Suisse), l'Amérique (p. ex. Mexique, Colombie), l'Asie (Chine, Inde) que l'Afrique (p. ex. Maroc, Maurice). Les diverses campagnes mises en place par le département pour promouvoir son master ont visiblement porté leurs fruits : le nombre de nouveaux étudiants a doublé par rapport à l'année précédente. De plus, à la rentrée 2025, un module **Sciences actuarielles et assurance** a été proposé pour la première fois aux étudiants de 3<sup>e</sup> bachelor. Quatre cours sont proposés dans ce module, deux à l'automne et deux au printemps, pour un total de 18 crédits. L'idée est de faire découvrir l'actuariat et son utilité aux étudiants en fin de bachelor, afin de pouvoir les attirer vers le MScAS. Les étudiants obtenant au moins 12 crédits dans ce module pourront recevoir la mention Sciences Actuarielles sur leur diplôme de Bachelor.

### **Membres du département**

Le Professeur Yevhen Havrylenko a rejoint le DSA en août 2025 et vient ainsi compléter l'équipe de professeurs du DSA, après avoir été DAAD PRIME fellow à l'Université de Ulm (Allemagne), ainsi qu'à l'Université Johannes Kepler de Linz (Autriche) et l'Université de Copenhague (Danemark). Le Professeur Havrylenko enseignera le cours de *Mathématiques* aux étudiants de première année bachelor, ainsi qu'un cours sur l'assurance-vie au MScAS.

Au regard de sa recherche, le Professeur Havrylenko s'intéresse en particulier à la théorie de la décision et à la science des données appliquée dans un contexte assurantiel et financier. Dans son premier axe de recherche, il s'est, par exemple, intéressé aux défis des techniques ALM (Asset-Liability Management) pour les compagnies d'assurance et caisses de pensions. Dans le domaine de la science des données, il a développé des outils basés sur l'intelligence artificielle qui soutiennent et améliorent la tarification actuarielle.

### **Subsides de recherche**

Le Professeur Hansjoerg Albrecher reçoit un subside de recherche du FNS pour son projet *Optimal capital allocation and dividend strategies for an insurer under timing risk and climate change*, projet qui se déroulera sur la période 2025-2027, ainsi qu'un subside de recherche de l'UNIL et de l'Université de Padova pour son projet *Optimal dividend strategies in changing environments*, projet qui débutera en 2026.

Comme chaque année depuis 2015, l'Association Suisse d'Assurances (ASA) a alloué de nouveau des fonds pour le financement d'un poste de doctorant dans le groupe de recherche du Professeur Joël Wagner.

### **Centre d'expertise**

Le Centre d'expertise sur les extrêmes climatiques (ECCE), fondé par le Professeur Hansjoerg Albrecher avec deux collègues d'HEC et trois collègues de la Faculté des géosciences et de l'environnement, organisa de nombreuses activités en 2025 et reçut plusieurs financements. Ces activités sont annoncées sur son site <https://www.unil.ch/ecce/home.html>.

### **Organisation de conférences, écoles et séminaires**

Le DSA a organisé, sous la supervision du Professeur Hansjoerg Albrecher, la 36<sup>e</sup> École d'été internationale de l'Association Suisse des Actuaires qui a eu lieu du 8 au 12 septembre 2025 à l'Université de Lausanne. Les enseignants étaient le Docteur Ronald Richman (InsureAI, Afrique du Sud), le Professeur Assistant Salvatore Scognamiglio (Université de Naples Parthenope, Italie) et le Professeur Mario Wüthrich (ETH Zurich, Suisse), avec le soutien de l'assistant Marco Maggi (Mobilier Insurance et Université de Lausanne). Le programme de cette année était axé sur le *deep learning*, un domaine de l'apprentissage automatique qui suscite un vif intérêt depuis quelques années, y compris au sein de la communauté actuarielle. Cela s'est traduit par une participation record, avec plus de 120 participants issus de 20 pays à travers le monde. Le DSA prépare déjà la 37<sup>e</sup> édition qui aura pour thème *Insurance: Innovations for Products, Sustainability and Regulation*. Elle se déroulera du 10 au 14 août 2026 à l'Université de Lausanne. Les enseignants sont déjà connus, à savoir le Professeur Ralf Korn et le doctorant Mark-Oliver Wolf de l'Université Technique RPTU Kaiserslautern-Landau (Allemagne). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à mi-mai 2026. Toutes les informations sont disponibles sur [www.saa-iss.ch](http://www.saa-iss.ch).

Le cycle de conférences, en collaboration avec l'Association Suisse des Assurances, a continué avec deux conférences. La première, intitulée *Le rôle des assureurs dans la gestion des risques d'inondation : une perspective de durabilité*, eut lieu en juin 2025 et la deuxième, intitulée *Assurances 2030 – Quo Vadis ? Défis d'aujourd'hui et tendances de demain dans le secteur des assurances*, en septembre 2025. Cette deuxième édition de l'année porte à 25 conférences organisées depuis le lancement du projet.

Les séminaires actuariels Lyon-Lausanne, surnommés L<sup>2</sup>, ont eu lieu, comme chaque année, deux fois, à savoir une fois à Lyon et une fois à Lausanne. Parallèlement, les membres du DSA ont activement représenté leur département lors de conférences, de séminaires et de réunions afin de faire connaître leurs travaux à la communauté internationale. Et enfin, ils ont organisé de nombreux séminaires tout au long de l'année 2025 à l'Université de Lausanne.

Le DSA rappelle que les membres de l'AGLA sont les bienvenus en tout temps à ces séminaires, annoncés sur les pages web du DSA, aisément accessibles via le site web de HEC (<https://www.unil.ch/dsa/fr/home.html>). Vous pouvez également contacter un membre du DSA pour obtenir de plus amples informations.

**Séverine Arnold,**  
*Déléguée du DSA au  
Comité de l'AGLA*

## **Un mot de l'Association des Etudiants en Sciences Actuarielles (AESA)**

L'aventure de notre Comité a démarré sur les chapeaux de roues avec une sortie de classe mémorable à Europa-Park. C'était l'occasion idéale pour entamer le second semestre dans une ambiance décontractée et de passer une journée ensemble, loin des auditoriums de l'UNIL, renforçant ainsi la cohésion du groupe dès le début.

Quelques temps plus tard, nous avons retrouvé l'AGLA pour une partie de pétanque sous le signe de la convivialité. Cet échange inter-associations s'est prolongé par un dîner avec plusieurs de leurs membres, permettant de tisser des liens précieux dans une atmosphère chaleureuse.

Sur le plan professionnel, nous avons eu l'honneur d'accueillir Olivier Durand d'E-Actuary. Déjà partenaire l'année précédente via le sponsoring de nos pulls, il a gentiment accepté de venir partager sa vision du métier et ses conseils avisés. Cette conférence inspirante a été suivie d'un apéritif, propice aux discussions plus informelles.

Nous avons également eu le plaisir d'être reçus par la Vaudoise Assurances. Si les caprices de la météo ont malheureusement eu raison de la partie de Mōlkky initialement prévue, cela n'a pas entravé la bonne humeur du groupe. Nous nous sommes retrouvés au siège de la compagnie pour un apéritif riche en échanges.

En septembre, c'était au tour de la volée 2025 de faire son entrée. Lors de notre soirée de bienvenue, nous avons pu rencontrer les étudiants de première année, répondre à leurs questions et leur donner nos premières recommandations pour bien aborder le Master. Pour sceller cette nouvelle entente entre les deux volées, le Comité a organisé une soirée bowling accompagnée de pizzas, un classique indémodable pour briser la glace entre strikes et goulottes.

Cette magnifique année s'est conclue par notre traditionnel repas de Noël, généreusement sponsorisé par La Mobilière. Ce fut un moment fort, marqué par la distribution tant attendue des pulls de la promo ! Grande nouveauté cette année : nous avons ouvert cet événement à tous les Alumni du Master. Cette initiative a permis de créer une véritable passerelle entre les anciens et les nouveaux étudiants, encourageant les conversations et le réseautage intergénérationnel.

Enfin, nous avons procédé à l'élection du nouveau Comité qui reprendra le flambeau pour le prochain semestre. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs futures initiatives et nous réjouissons de voir l'association continuer à prospérer !

**Balameena  
Balakirusnan,**  
*Président de l'AESA 2025*

## **Gradué(e)s en Sciences Actuarielles et nouveaux membres de l'AGLA**

En 2025, la Faculté des HEC a décerné une Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles (MScAS) aux 16 personnes suivantes :

AGUILAR ROMERO Dennis	JAILLOT Pierre
ALENCAR LOURENÇO DANTAS Davila	MERHI Charbel
*DEPONTE Simone	MORTAGUA RODRIGUES Telmo
DUARTE BAPTISTA Pedro José	OLIVEIRA FERNANDES Cristel
*DUBUIS Thibaud David	*SPADARO Alexandre
FREZZA Valentin	VAN HECKE Evert
HASSAN Mohamed	WONG Nga Ching
*HOFFER Thomas	WROBEL Anaïs

(\* Nouveaux membres de l'AGLA)

Le Prix des Retraites Populaires (pour la meilleure moyenne) a été attribué à Messieurs Deponte Simone et Van Hecke Evert, tandis que le Prix de la Faculté des HEC pour le meilleur mémoire a été décerné à Monsieur Hassan Mohamed.

Durant l'année 2025, l'Université de Lausanne a par ailleurs décerné quatre doctorats en sciences actuarielles à Messieurs Fonseca Diaz Ivan Alexis, Günther Sascha, Huggenberger Yashka et Mueller Alaric.

Nous saisissons ici l'opportunité de féliciter tous ces diplômés au nom de l'AGLA.

**Le Comité**

## **Titres des mémoires 2025**

Le Comité de l'AGLA profite de son bulletin pour vous faire parvenir la liste de tous les mémoires de stage et académiques effectués par les étudiants en sciences actuarielles en 2025.

### ***Mémoires de stage***

<b><u>NOM Prénom</u></b>	<b><u>Titre du mémoire</u></b>
AGUILAR ROMERO Dennis	Tree-Based Regression Models for Predicting Ultimate Amounts in Non-Proportional Reinsurance Treaties
ALENCAR LOURENÇO DANTAS Davila	Macroeconomic factors as an indicator for loan loss given default
DEPONTE Simone	Development of a Python Calculation Tool applied to a unit-linked life and disability insurance product
DUBUIS Thibaud	Analyse du choix individuel des réversions
HASSAN Mohamed	Microlevel Reserving for Non-Life Insurance ; A Frequency-Severity Approach
HOFFER Thomas	Impacts du relèvement de l'âge de la retraite sur les assurés et les institutions de prévoyance : Analyse du passage de 64 à 65 ans pour les femmes et projections vers 66 ans
MERHI Charbel	Risk Analysis of Profitability in the Launch of the Crowdfunding Business in Switzerland
MORTAGUA RODRIGUES Telmo	Elaboration et analyse de tables d'invalidité dans le cadre de l'assurance-vie
SPADARO Alexandre	Modèle de risque dans l'évaluation des engagements long terme en assurance maladie complémentaire
VAN HECKE Evert	A Fund-Specific Framework for Monitoring Longevity Risk : Theoretical Foundations and Software Implementation of the Cost of Longevity
WONG Nga-Ching	Flexibilisation des prestations de retraite - Modélisation actuarielle et analyse de l'évolution des engagements de prévoyance
WROBEL Anaïs	Analyse de la mortalité des retraités dans les institutions de prévoyance offrant un taux de conversion de 6.8%

**Mémoires académiques**

<b><u>NOM Prénom</u></b>	<b><u>Titre du mémoire</u></b>
DUARTE BAPTISTA Pedro	Evaluating Non-Listed Investment Benchmarks in Canadian Pension Funds
FREZZA Valentin	Insurance Application of mixed-type Copulas: Development and analysis of a new dependence model based on the mixed-Poisson distribution and examination of its impact on reinsurance premiums
JAILLOT Pierre	A study of flood risk in Europe
OLIVEIRA FERNANDES Cristel	Actuarial Equilibrium in Notional Defined Contribution Pension Schemes: From Simplified to Realistic Frameworks

**Le Comité**

## **Sortie d'automne 2025**

Après une visite en terres genevoises au CERN, et en prélude à la sortie marquant les 50 ans prévue cette année, l'Association a proposé un retour aux sources avec une soirée conviviale organisée le 11 octobre dernier au rustique refuge d'Étagnières.

Placée sous le signe de la convivialité, la soirée offrait un programme varié mêlant buffet de grillades, beerpong, blind-test et karaoké. Le Comité s'est mobilisé dès le début de l'après-midi afin de préparer les lieux. Une première surprise de taille les attendait toutefois : l'absence d'électricité dans le refuge. S'en est suivie une véritable course contre la montre pour trouver une solution alternative. Grâce à la réactivité du Comité, une génératrice a pu être rapidement acquise - marquant au passage le premier investissement matériel de l'Association - permettant ainsi de maintenir l'ensemble des activités prévues.

Malgré cet imprévu technique, les conditions météorologiques particulièrement clémentes pour la saison ont permis d'accueillir les participants dès 17h autour d'un apéritif chaleureux. La suite de la soirée s'est déroulée dans une ambiance détendue et autonome, rythmée notamment par un tournoi de beerpong. À cette occasion, une mention spéciale est décernée à Vincent Abbet et Sven Ryan pour leur découverte enthousiaste de ce « sport » venu d'outre-Atlantique. Pendant ce temps, d'autres participants se sont lancés dans une partie de jass, bien installés à l'intérieur du refuge.

Les festivités se sont poursuivies avec un buffet généreux composé de salades variées et de grillades de qualité. Avant le dessert, un blind-test plus officiel a animé la soirée, avec de sympathiques petits lots à la clé. Entre ABBA, Céline Dion, Johnny Hallyday et Joe Dassin, Thibault Dubuis n'a laissé aucune chance à la concurrence. Au vu de ses performances, il a même été écarté de la seconde manche. Vincent Abbet et Antony Chevalley ont alors su tirer leur épingle du jeu en prenant le relais avec brio.

Après un dernier passage au buffet de desserts, la soirée s'est prolongée avec un karaoké endiablé qui a réuni les plus motivés jusqu'au bout de la nuit.

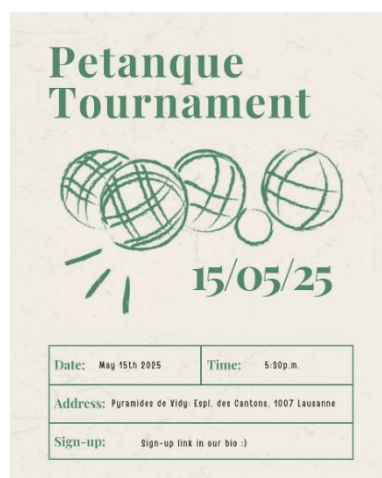
Le Comité tient à remercier chaleureusement les 22 participants à cette édition 2025, qui a parfaitement rempli son objectif de retour aux sources dans une ambiance conviviale et festive. Tous se réjouissent d'ores et déjà de se retrouver à l'occasion du jubilé 2026.

**Flavio Carrea,**  
*Responsable du bulletin*

## **Tournoi de Pétanque AGLA-AESA**

A la fin du printemps 2025 se déroulait la 4<sup>e</sup> édition du tournoi de pétanques inter-association entre l'AGLA et l'AESA. Cet évènement, qui a remplacé l'ex traditionnel tournoi de football, s'est déroulé le jeudi 15 mai 2025. Une magnifique affiche a par ailleurs été conçue par l'AESA à cette occasion.

Contrairement à l'édition précédente, marquée par un report dû à des conditions météorologiques défavorables, le tournoi s'est déroulé cette année sous un soleil radieux. Les 28 participants se sont ainsi retrouvés aux pyramides de Vidy dans une ambiance conviviale et détendue. La compétition s'annonçait équilibrée, avec un nombre égal d'équipes et de joueurs issus de l'AGLA et de l'AESA.



Souhaitant renforcer les échanges et la convivialité, le Comité a par ailleurs revu l'organisation du tournoi afin de favoriser les interactions entre gradués et étudiants. Une initiative qui a pleinement contribué au succès de cette belle journée placée sous le signe du partage et du fair-play.

Les 10 équipes engagées étaient les suivantes :

- |                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| 1) AESA 1 : Balameena, Nanna, Luca   | 2) AGLA 1 : Diego, Flavio, Arnaud  |
| 3) AESA 2 : Thomas, Telmo, Alex      | 4) AGLA 2 : Sébastien Vincent      |
| 5) AESA 3 : Gregory, Darshan, Simone | 6) AGLA 3 : Martin, Thibault, Mika |
| 7) AESA 4 : Yonas, Léo, Nicolas      | 8) AESA 5 : Jan, Karim             |
| 9) AGLA 4 : Peter, Julia, Bilel      | 10) AGLA 5 : Enej, Dina, Tim       |

Chaque équipe a eu l'occasion de disputer trois matchs de douze minutes.

Equipe A	Equipe B	Score
1	2	5-8
3	4	6-7
5	6	1-6
7	8	3-1
9	10	8-3
1	3	12-1
2	5	12-0
4	7	10-3
6	9	5-4
8	10	3-5
1	4	5-8
2	6	9-0
3	8	5-0
5	10	3-9
7	9	3-4

### Résultat des finales

Dans ce nouveau format, un classement général est établi sans phases finales. Ainsi, cette quatrième édition du tournoi de pétanque entre les deux associations a vu l'équipe de l'AGLA 1 s'imposer, suivie de l'AGLA 2 et l'AGLA 4.

Classement			
1 <sup>er</sup>	AGLA 1	6 <sup>e</sup>	AESA 1
2 <sup>e</sup>	AGLA 2	7 <sup>e</sup>	AESA 4
3 <sup>e</sup>	AGLA 4	8 <sup>e</sup>	AESA 2
4 <sup>e</sup>	AGLA 5	9 <sup>e</sup>	AESA 5
5 <sup>e</sup>	AGLA 3	10 <sup>e</sup>	AESA 3

L'apéritif organisé par l'AESA a permis de ravitailler les joueurs. Nous remercions chaleureusement les étudiants pour leur participation ainsi que pour l'apéritif proposé. Nous félicitons également les équipes de l'AGLA d'avoir brillamment ramené la coupe.

À noter également un match officieux au sommet, disputé tard dans la soirée entre l'AGLA 1 et l'AGLA 2, qui s'est conclu sur une victoire serrée (13-11) en faveur de l'AGLA 2.

Cette édition a une nouvelle fois permis aux étudiants et aux gradués de partager un moment convivial et fédérateur. Nul doute que tous se réjouissent déjà de la prochaine édition, prévue en mai prochain.

**Flavio Carrea,**  
*Responsable du bulletin*

## **L'AGLA est née il y a cinquante ans**

« Le 16 juin 1976 par 22 oui, 6 non et 2 abstentions à l'issue d'une assemblée constitutive dans l'auditoire XV du Palais de Rumine, l'AGLA était créée par l'adoption de ses statuts. »

Pour préparer ce texte-anniversaire, votre humble serviteur s'est plongé dans les archives de l'Association pour y découvrir une véritable saga digne des meilleures productions Netflix. Laissez-moi vous raconter l'histoire peut-être méconnue des premiers pas de notre chère AGLA et ensemble, retournons dans le passé pour éclairer notre futur.

En parcourant les innombrables textes tapés à la machine par nos pairs, les échanges passionnés entre nos collègues actuaire et praticiens, je dois dire que rapidement, des sentiments de fierté et de reconnaissance m'ont envahi.

Pour mieux comprendre le parcours du combattant qu'a traversé l'AGLA, laissez-moi vous conter un peu d'Histoire. A la fin des années 60, le système suisse de prévoyance basé sur les « trois piliers » est imaginé et sa base légale voit le jour dans la Constitution fédérale en 1972. L'année suivante, l'AVS – alors déjà bien connue – se voit réformée pour la huitième fois depuis son introduction. C'est le seul des trois piliers à être solidement établi. Le troisième, celui de la prévoyance privée, ne présente alors pas d'urgence. Il devient clair que c'est le deuxième, celui de la prévoyance professionnelle, qui doit être construit le plus rapidement. Les réflexions nées en 1969 aboutiront sur un projet de loi présenté en 1975 par le Conseil fédéral qui introduit la notion d'« expert en matière de prévoyance professionnelle ». Des échanges commencèrent alors entre la fraîchement créée Chambre des actuaires-conseils (ancêtre de la CSEP) et l'Association des actuaires suisses (ancêtre de l'ASA) pour savoir comment fixer les connaissances requises pour ces nouveaux experts. Au cours de ces discussions, personne ne cite l'Institut des Sciences actuarielles, alors seule formation actuarielle universitaire complète en Suisse dont est issue la majorité des praticiens du domaine.

C'est ici qu'entrent en jeu nos collègues actuaires et particulièrement Monsieur Philippe Chuard, premier secrétaire, et Monsieur Michel Hort, premier président. Face à ces délibérations, il devient rapidement clair que les voix isolées de quelques sorciers des chiffres ne se font pas entendre dans les débats publics, et que la nécessité de créer une entité capable de porter la voix des actuaires exerçant déjà le métier d'expert est indispensable afin de faire reconnaître leur formation et leur expérience.

Les réactions à une telle idée furent directes : les praticiens s'en réjouissaient (quarante-huit diplômés sur les soixante au total se disaient prêts à adhérer au projet), quand les instances et autres associations déjà existantes de l'Université de Lausanne s'en offusquaient. Pour plus de détails concernant cette période houleuse, votre humble serviteur et certains de vos collègues les plus expérimentés se tiennent à votre disposition pour vous raconter les détails haletants des débuts de l'Association. De plus, vous trouverez dans ce bulletin un texte rédigé par Messieurs Hort et Chuard, publié dans le Bulletin de l'Association des Gradués de l'Ecole des HEC et justifiant à l'Association-mère la nécessité de l'existence de l'AGLA.

Sans vouloir retracer tout l'historique des échanges entre le tout premier Comité et leurs opposants, on peut dire que le chemin parcouru fut certes rude et semé d'embûches, mais couronné de succès.

Il apparaît ainsi légitime de dire qu'au terme de leur croisade, les fondateurs de notre Association ont atteint les objectifs qui figuraient dans les statuts de 1976.

Grâce à leurs courriers, leurs interventions et leur ténacité, nombreux sont les praticiens qui ont pu faire partie d'une 'génération transitoire', et ainsi obtenir le statut d'expert diplômé en bénéficiant d'équivalences pour quelques examens exigés grâce à leur études actuarielles universitaires lausannoises.

L'AGLA avait également pour but de maintenir les liens entre les praticiens et leur *Alma Mater*. Force est de constater qu'aujourd'hui encore, cet objectif est rempli. Depuis cinquante ans, un membre du DSA siège au Comité de l'association, garantissant les échanges et faisant perdurer les liens historiques.

Enfin, le premier but de notre Association est celui de rassembler les graduées et gradués durant toute l'année. A la grande joie de votre humble serviteur, cet objectif perdure : il suffit de venir à un stamm, de participer à une activité ou une sortie pour y rencontrer des anciens étudiants de tout âge, de tout horizon et de tout domaine partager la même convivialité et la même joie d'être ensemble qui avaient, il y a cinquante ans, poussé d'illustres actuaire à se rassembler autour d'une table, à unir leur voix pour se faire entendre et à faire rayonner leur parcours universitaire commun.

En introduction, j'évoquais de la fierté et de la reconnaissance à la lecture des archives. J'espère qu'en découvrant ces quelques lignes qui rendent hommage à nos « pères fondateurs », de semblables sentiments puissent venir vous animer et vous encourager vous, graduées et gradués, à faire rayonner cette belle Association qui nous lie depuis un demi-siècle.

Vive l'AGLA et vivent les futures cinquante prochaines années !

**Arnaud Favre,**  
*Président*

## Pourquoi l'AGLA ? – Article historique de 1976

# Pourquoi l'AGLA?

Bulletin de l'Association des gradués  
de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne

Décembre 1976 - N° 4

*A notre demande, les responsables de l'AGLA  
nous ont fait parvenir le texte suivant sous la forme d'une lettre,  
forme que nous leur avons suggérée.*

Monsieur le Président,

Pour l'information des lecteurs du bulletin publié par l'Association que vous présidez, vous avez souhaité un bref exposé des raisons pour lesquelles s'est constituée, il y a quelques mois, une Association des gradués et des graduées de l'Université de Lausanne en sciences actuarielles, plus commodément désignée par le sigle AGLA. Notre comité a accueilli ce désir avec grand plaisir et lui donne suite très volontiers.

L'introduction, à l'Ecole des HEC, d'un programme d'études conduisant à la profession d'actuaire remonte à 1913. Comme c'est encore le cas aujourd'hui, ce programme comprenait une base mathématique solide, des applications actuarielles développées et approfondies constituant l'essentiel de l'enseignement, ainsi que des connaissances dans les domaines juridique, économique et commercial. La formation actuarielle universitaire lausannoise n'est donc pas exclusivement mathématique; le fait qu'elle ait sa place au sein de l'Ecole des HEC est, pour ceux qui en bénéficient, un sérieux avantage.

Pendant une soixantaine d'années, les actuaires ayant acquis leur formation de base à l'Université de Lausanne n'ont pas senti le besoin de se grouper en une association particulière. La profession d'actuaire était caractérisée par une grande liberté d'accès; les voies y conduisant étaient diverses et nombreuses, celle de l'Université de Lausanne n'étant que l'une d'entre elles. D'autre part la technique actuarielle évoluait peu.

Cette situation a changé. En décembre 1972 le peuple suisse a adopté un article constitutionnel permettant une prévoyance professionnelle obligatoire pour la vieillesse, les survivants et l'invalidité. Un projet de loi, basé sur cet article constitutionnel, a été présenté en décembre 1975 aux membres des Chambres fédérales. Pour le contrôle technique des mesures d'assurance envisagées, il est prévu de faire appel à des « experts en matière de prévoyance professionnelle officiellement reconnus ». Afin de satisfaire aux besoins en experts, une formation non universitaire, à caractère officiel, a été élaborée. Les actuaires gradués de l'Université de Lausanne se trouvent ainsi confrontés à une situation nouvelle qu'ils sont tenus d'examiner et au sujet de laquelle ils doivent pouvoir se prononcer. Il faut, pour cela, qu'ils se groupent.

En outre, depuis quelques années, les mathématiques actuarielles se sont fortement développées et il en a été de même pour le programme d'enseignement que l'Ecole des HEC leur consacra. De nombreux gradués en sciences actuarielles désirent être tenus au courant par le moyen d'une association. Il est évident que les problèmes évoqués, s'ils préoccupent vivement les gradués en sciences actuarielles, n'intéressent aussi qu'eux seuls. C'est pourquoi une association réservée à ces gradués étant apparue comme une solution judicieuse, l'AGLA a été constituée le 19 juin 1976. Le comité, qui comprend, en plus des deux signataires de cette lettre, M<sup>me</sup> Mireille Golay, vice-présidente, ainsi que MM. Michel Grosjean et Meinrad Pittet, a pu constater, après quelques mois d'activité, que les conceptions initiales étaient justes et qu'une association spécialisée et indépendante réunit les conditions conduisant à l'efficacité de son action. Cette conception paraît être largement partagée; en effet, le nombre des membres enregistrés jusqu'à présent est un très grand succès.

Si les gradués en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne doivent examiner eux-mêmes certains problèmes liés à leur activité professionnelle, ils sont conscients que c'est à l'Ecole des HEC qu'ils doivent leur formation. L'Association des gradués de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne a donc pour eux la même importance que pour leurs camarades de sciences économiques. C'est pourquoi l'AGLA n'entend nullement se substituer à l'Association que vous présidez, mais veut en être un complément; l'entretien de relations entre les deux associations figure expressément dans nos statuts.

Nous vous remercions de nous offrir la possibilité de donner, sur la création de l'AGLA, des informations qui, nous l'espérons, répondront aux questions que se posent légitimement les membres de l'Association des gradués de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Une compréhension mutuelle est en effet la condition pour l'établissement des heureuses relations que nous souhaitons.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments cordiaux et dévoués.

Pour le comité

Le président  
M. Hort

Le secrétaire  
Ph. Chuard

## **Prochaines manifestations de l'AGLA**

Vue d'ensemble des prochaines manifestations de l'AGLA prévues d'ici le prochain bulletin :

<b>Activité</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Assemblée générale 2026	6 mai 2026 18h00	Université de Lausanne (Salle 232 du bât. Internef)
Tournoi de pétanque AGLA vs AESA	21 mai 2026 17h30	Pyramides de Vidy, Lausanne
Stamm	27 mai 2026 Dès 18h00	L'Etoile Blanche, Lausanne
Stamm d'été	29 juillet 2026 Dès 18h00	Jetée de la Compagnie, Lausanne
Stamm	30 septembre 2026 Dès 18h00	L'Etoile Blanche, Lausanne
Sortie d'automne 2026	24 octobre 2026 <i>Annoncé prochainement</i>	<i>Annoncé prochainement</i>
Stamm de Noël	25 novembre 2026 Dès 18h00	Marché de Noël, Lausanne (St-François)
Stamm	27 janvier 2027 Dès 18h00	L'Etoile Blanche, Lausanne
Stamm	31 mars 2027 Dès 18h00	L'Etoile Blanche, Lausanne
Assemblée générale 2027	Avril/mai 2027 <i>A définir</i>	<i>A définir</i>

Les manifestations sont également communiquées par e-mail ou directement sur le site web de l'AGLA ([www.association-agla.ch](http://www.association-agla.ch)).

*Règle générale : Le Stamm a lieu chaque dernier mercredi des mois impairs*

## **Composition du Comité**

<b>Président</b>	Arnaud Favre Groupe Mutuel e-mail : <a href="mailto:arnfavre@groupemutuel.ch">arnfavre@groupemutuel.ch</a>
<b>Secrétaire</b>	Joris Chappatte Kessler e-mail : <a href="mailto:joris.chappatte@kessler.ch">joris.chappatte@kessler.ch</a>
<b>Responsable des finances</b>	Anthony Chevalley Pittet Associés e-mail : <a href="mailto:a.chevalley@pittet.net">a.chevalley@pittet.net</a>
<b>Responsable du bulletin</b>	Flavio Carrea Prométerre e-mail : <a href="mailto:f.carrea@prometerre.com">f.carrea@prometerre.com</a>
<b>Responsable du fichier</b>	Dina Finger Vaudoise Assurances e-mail : <a href="mailto:fingerdina@gmail.com">fingerdina@gmail.com</a>
<b>Déléguée du DSA</b>	Séverine Arnold Professeure ordinaire à l'Université de Lausanne e-mail : <a href="mailto:severine.arnold@unil.ch">severine.arnold@unil.ch</a>

Site web

[www.association-agla.ch](http://www.association-agla.ch)